



Syndicat national Pénitentiaire des Surveillants et Surveillants Brigadiers



PROJET DE LOI DES FINANCES 2021 "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE" ...UN BUDGET SOUS PERFUSION POUR LES SURVEILLANT(E)S ...

Lundi 05 octobre 2020, le SPS a assisté à la présentation du Projet de Loi des Finances "PLF 2021" pour l'Administration Pénitentiaire.

1 - BUDGET GLOBAL "PLF" 2021

- ✓ **6 267 M€** en Autorisation d'engagement (AE) et **4 268 M€** en Crédits de Paiement (CP) soit **+ 7.8 %** par rapport à 2020.
- ➔ Les dépenses de personnel s'élèvent à **2 750 M€** en CP (+ **119 M€**)
- ➔ Les autres dépenses s'élèvent à **1 517 M€** (+ **190 M€**)

2 - LE PLAFOND D'EMPLOIS DU PROGRAMME "ADMINISTRATION PENITENTIAIRE"

- ✓ Progression de **1 026 ETPT** soit **+ 2,4 %** en 2021 :
- ➔ Création de **1 092 emplois** (soit **784 ETPT**) en 2021 ;
- ➔ Extension en année pleine du schéma d'emplois 2020 (**245 ETPT**) ;
- ➔ **- 3 ETPT** vers l'ENAP.

Le plafond d'emplois évolue de **42 319 ETPT** en LFI 2020 à **43 345 ETPT** en 2021.

3 - LES CREATIONS DE POSTES :

- ✓ Le budget 2021 permet de créer **1 092 emplois** pour répondre aux objectifs suivants :
- ➔ Renforcement des effectifs des SPIP : **300 ETP + 100 ETPT** avec la LFR (Loi de Finances Révisée) pour 2021.
- ➔ Comblement des vacances de postes de surveillants (**390 ETP**) ;
- ➔ Doter les nouveaux établissements livrés en 2021 et constituer les équipes en vue des prochaines ouvertures ;
- ➔ **13 ETP** supprimés au titre du plan de la transformation numérique ;
- ➔ **415 ETP** créés en 2021 pour assurer la mise en service des centres pénitentiaires de Lutterbach et de Koné en NC. (fermeture des établissements de Mulhouse et Colmar).
- ➔ Ces 415 emplois incluent les équipes dédiées aux structures d'accompagnement vers la sortie (SAS).
- ➔ Un concours national à affectation locale est organisé afin de recruter environ 75 svts pour le futur CD de Koné.

4 - CREDITS DE PERSONNEL

- ✓ La masse salariale hors CAS progresse de **5 %** en 2021 (**+85,4 M€**) pour atteindre **1 814,2 M€** (contre **1 728,8 €** en 2020) CAS compris, le montant s'élève à **2 750,5 M€**
- ➔ **+ 40,5 M€** au titre du schéma d'emplois / **+ 29,2 M€** pour les mesures catégorielles / **+ 13,7 M€** de GVT solde.

5 - MESURES CATEGORIELLES

- ✓ La politique d'amélioration catégorielle se poursuit en 2021 + **29,2 M€** (hors CAS pensions), permettant de :
- ➔ Revaloriser la Prime de Sujétions Spéciales (3,4 M€ pour 0,5 point de PSS)
- ➔ Monter en charge de la prime de fidélisation pour **2,2 M€ (5,6 M€)** ;
- ➔ Financer la dernière annuité des mesures PPCR engagées en 2017 (**6,7 M€**) ;
- ➔ Mener à bien des réformes statutaires filière d'insertion, de commandement et technique (**6,9 M€**),
- ➔ Revaloriser les indemnités des personnels de l'administration pénitentiaire :
- ➔ Les surveillants (**5,3 M€**) via une modulation de l'ICP échelonnée jusqu'en 2023, selon le schéma suivant :

Grade	Echelon	2021	2022	2023
		ICP revalorisée	ICP revalorisée	ICP revalorisée
Surveillants	1 à 4	1,20	1,25	1,30
Surveillants	5 à 8	1,15	1,25	1,30
Surveillants	9 à 12	1,10	1,25	1,30
Brigadiers + PS + Majors		1,10	1,32	1,40

5 - IMMOBILIER :

- ✓ Les crédits d'investissement immobilier représentent au total **555,8 M€** contre **391,8 M€** en 2020.
- ➔ Crédits à la construction hors PPP et entretien du parc immobilier s'élèvent à **490,7 M€** en CP, soit **+ 50 % (+ 163 M€)** :
- ➔ **340,5 M€** pour l'APIJ et **150,2 M€** pour les services déconcentrés, dont **110 M€** pour la maintenance.
- ✓ **270,1 M€** pour financer les **7 000** premières places, dont **101,9 M€** pour les SAS et **168,2 M€** pour les autres opérations : Lutterbach (**13,1 M€**), Bordeaux (**28,1 M€**), Caen (**34,8 M€**), Troyes (**24,8 M€**), Baumettes 3 (**15,8 M€**), Baie-Mahault (**10,2 M€**), Basse-Terre (**18,1 M€**), Lille-Loos (**15,4 M€**), Nîmes (**5,9 M€**) ;
- ➔ **25,4 M€** aux études 2^{ème} phase **8 000 places** (Saint-Laurent-du-Maroni, Muret 2, Avignon-Entraigues, Villepinte 2 et Rivesaltes) ;
- ➔ Création du centre sécuritaire francilien et du centre de formation de Fleury-Mérogis,
- ➔ Rénovation des systèmes de sûreté active de la MA Fleury-Mérogis,
- ➔ Réhabilitation du centre pour jeunes détenus (CJD) de Fleury-Mérogis,
- ➔ Poursuite de la mise en accessibilité des établissements programmés en 2021, pour **7,1 M€** (CP de Lille-Sequedin, MA d'Amiens, MA de Valenciennes, MA d'Auxerre, CD de Joux-la-Ville, CP de Baie-Mahault et CP de Ducos) ;
- ➔ Construction du Centre de Détention de Koné (**28 M€** en 2021). Les travaux débutés fin 2019 doivent s'achever fin 2021.

6 - LA SECURITE DES ETABLISSEMENTS

- ✓ Les moyens alloués à la sécurisation des établissements pénitentiaires sont portés à **70 M€ (+ 5,6 M€ soit + 9 %)** :
- ➔ Rénovation des systèmes de vidéosurveillance (**5,6 M€**) couverture de vidéo-protection et parc de caméras,
- ➔ La sécurisation périmétrique : **1 M€** (Détection des produits illicites, dangereux et système de sécurisation des personnels),
- ➔ La lutte contre les drones malveillants : une dotation de **3,2 M€** pour acquérir de nouveaux dispositifs de lutte contre les drones,
- ➔ Le brouillage des communications illicites : une enveloppe supplémentaire de **+5,8 M€ (+ 23 %)** soit une dotation de **30,6 M€**
- ➔ Le renforcement du renseignement pénitentiaire : **5,9 M€** (équipement techniques, systèmes d'information, moyens logistiques),

7 - LE PROGRAMME 15 000

- ✓ **270,1 M€** pour la première tranche de **7 000** places.
- ✓ Opérations livrées (**1 926** places) : CD Papéari, quartier de semi-liberté de Saint-Martin Boulogne, maison d'arrêt de Draguignan, Centre pénitentiaire d'Aix 2, CP Baumettes 2, maison d'arrêt de Paris la Santé, quartier de semi-liberté de Nanterre,
- ✓ Opérations en cours de travaux (**654** places) : Centre pénitentiaire de Lutterbach (livraison programmée en 2021) centre de détention de Koné (livraison programmée en 2021) démolition-reconstruction de la maison d'arrêt de Basse-Terre démolition-reconstruction du centre pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan construction de la SAS de Caen.
- ✓ Opérations dont le marché est notifié et dont les études de conception sont en cours (**3 450** places) : CP de Baie-Mahault, Caen-Ils, Lille-Loos et Troyes-Lavau réhabilitation du centre pour jeunes détenus de Fleury-Mérogis dispositif d'accroissement de capacité de la maison d'arrêt de Nîmes, SAS Orléans, Mans-Coulaines, Lille-Loos, Montpellier, Osny, Meaux, Avignon, Toulon et Valence.
- ✓ Opérations dans les prochaines semaines (**240** places) : SAS de Colmar et de Noisy-le-Grand.
- ✓ Opérations dont la consultation est en cours (**780** places) : Centre pénitentiaire de Baumettes 3, SAS de Ducos
- ✓ Opération dont l'élaboration du programme est en cours (**180** places) : Projet Inserre d'Arras

Pour la 2^{ème} tranche de **8 000** places, 5 établissements entrent en phase opérationnelle : Saint-Laurent-du-Maroni, Villepinte 2, Avignon-Entraigues, Muret 2 et Rivesaltes. Les autres opérations seront lancées en 2021 / 2022 en vue d'une livraison à horizon 2027.

... EN CONCLUSION... Y A QUOI POUR LES SURVEILLANT(E)S ?

Le SPS a suivi avec attention, et comme chaque année, le Projet de Loi des Finances "PLF 2021" pour l'Administration Pénitentiaire. Comme d'habitude des chiffres astronomiques et des annonces de budgets à la hausse...
Il est vrai que jusqu'à maintenant et à la lecture des derniers PLF la priorité et toute l'attention était et est toujours concentrée depuis 2017 sur les réformes statutaires majeures telles que les filières d'insertion et de probation, de commandement et de technique... permettant la requalification de plusieurs centaines d'emplois, 8,6 M€ en 2019, 1,6 M€ en 2020 et encore 6,9 M€ en 2021 ! Pour rappel la filière des directeurs des services pénitentiaires a été revalorisée avec un budget de 700 000 € sur le PLF 2016...
Lorsque l'on voit que l'IFPIP soit l'Indemnité Forfaitaire de Personnels d'Insertion et de Probation, sans stigmatiser cette profession, va passer de 2547€ à 3500€ pour les CPIP 1^{er} garde et de 3271€ à 4300 € pour les CPIP de classe exceptionnelle...
Les Surveillant(e)s se partageront tous ces millions d'euros de revalorisation avec une "ICP" revalorisée timidement de 1,10 à 1,40 sur trois années jusqu'en 2023 ! Juste de quoi acheter du cirage pour les rangers type "magnum", en cours de fabrication en Chine (lol)...
Force est de constater que les surveillant(e)s ne jouent pas dans la même cour ou probablement pas avec les bons syndicats...
Du grand foutage de gueule, une fois de plus ! Les Surveillant(e)s sont menés en bateau depuis des années au fur et à mesure des prévisions qui ne cessent de s'étaler jusqu'à ce fameux et lointain horizon 2027...
Le SPS estime que ce ne sont pas des "miettes" jetées par-ci par là qui permettront à revaloriser notre profession dans le cadre notamment du recrutement et de l'attrait du métier... Sans compter la grande injustice que subissent les Surveillant(e)s Pénitentiaires depuis bientôt 3 ans. Le "TA Brigadier" a disparu des radars de la DAP soit disant par faute d'arbitrage de la Direction Générale des Finances Publiques... En plus d'être la dernière roue du carrosse une fois de plus, les surveillant(e)s sont privés de l'avancement de carrière pourtant garanti à tous les fonctionnaires.
Les surveillant(e)s font encore les frais de ce fameux relevé de conclusion signé en janvier 2018, qui aujourd'hui et on peut le constater une fois de plus avec ce PLF 2021, plombe l'ensemble des surveillant(e)s...
En attendant une vraie reconnaissance, les Surveillant(e)s continuent à trimmer sur les coursives...